

# inies

une base au service des **bâtiments durables**

# 20ans

baromètre

# 2024





**Antoine CARON,**

*Sous-directeur de la qualité et du développement durable dans la construction, DHUP*

–

La réglementation environnementale 2020 (RE2020) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour certaines catégories de bâtiment, et se déploie depuis. Cette réglementation qui constituait une étape majeure pour le secteur de la construction, et notamment dans sa marche vers la neutralité carbone, permet d'affirmer le rôle précurseur de la France sur le sujet aux niveaux européen et mondial. En 2024, la RE2020 a fait l'objet d'un premier retour d'expérience après deux années d'application.

La mise en œuvre et le déploiement de cette réglementation ambitieuse visent à renforcer la sobriété et l'efficacité énergétique, encourager la décarbonation de l'énergie, garantir le confort des bâtiments face au changement climatique et diminuer l'impact carbone des projets de construction sur l'ensemble de leur cycle de vie. En effet, la RE2020 permet de mesurer et d'encadrer l'impact sur le climat des projets de construction, qu'il soit lié à la construction ou aux consommations d'énergie durant la vie du bâtiment. La RE2020 a donc impulsé des évolutions dans nos façons de concevoir et de construire nos bâtiments, plus sobres et plus durables.

L'évaluation réglementaire de la performance environnementale des bâtiments neufs nécessite l'emploi de données environnementales pour la réalisation des analyses du cycle de vie. Il s'agit des déclarations environnementales (émises par les fabricants), des données environnementales de services (mises à disposition par le ministre chargé de l'énergie et le ministre chargé de la construction) ou des données environnementales par défaut (mises à disposition par le ministre chargé de la construction), utilisées en l'absence de déclarations environnementales et conduisant à une majoration des impacts environnementaux des produits de construction et équipements. Avec le renforcement progressif des seuils de la RE2020, l'enjeu est donc de réduire l'utilisation de DED au profit de déclarations environnementales spécifiques.

La base INIES contribue pleinement à la bonne mise en œuvre de la RE2020. En effet, les données environnementales qu'elle met à disposition des acteurs jouent un rôle central dans l'engagement de la filière bâtiment sur sa trajectoire de décarbonation, et l'atteinte des objectifs de la RE2020. Le nombre de déclarations environnementales déposées sur la base INIES a continué d'augmenter.

Poursuivant les objectifs nationaux de décarbonation, la RE2020 permet de fixer une trajectoire progressive de décarbonation de l'acte de construire. En 2025, il est prévu qu'un nouveau palier soit franchi, renforçant ainsi l'importance de ces données au sein du dispositif réglementaire. Dans ce contexte, il est crucial que les efforts collectifs soient poursuivis pour créer davantage de données, tout en assurant leur qualité.

Enfin, il convient de signaler les travaux européens avec l'adoption en 2024 du nouveau règlement des produits de construction. Ce règlement affirme la place centrale qu'auront au niveau européen les enjeux environnementaux pour les produits de construction, ce qui renforce l'importance des travaux que nous avons menés collectivement depuis plusieurs années en France.

Le contexte évolue, mais notre ambition reste inchangée. J'encourage tous les fabricants et les industriels à continuer leurs efforts pour s'inscrire dans l'évaluation environnementale de leurs produits de construction et leurs équipements afin de les valoriser.



**Rachel CHERMAIN**

*Présidente du Comité de Pilotage du programme INIES et du Conseil de Surveillance de la base INIES*

–

La base INIES fête ses 20 ans : un parcours remarquable pour concourir à la réussite de la transition environnementale des bâtiments.

Cette année marque les 20 ans de la base INIES. Cette initiative, née grâce à des pionniers volontaires et engagés, mérite d'être saluée pour sa capacité d'évolution constante, d'adaptation et sa contribution aux exigences réglementaires et normatives. Aujourd'hui, la base INIES est un pilier essentiel de la transition environnementale du secteur du bâtiment et de la lutte contre le changement climatique, jouant un rôle crucial pour généraliser l'éco-conception des bâtiments.

Depuis sa création, l'activité d'INIES n'a cessé de s'intensifier. Avec l'entrée en vigueur de la RE2020 le 1<sup>er</sup> janvier 2022 la base s'affirme comme un outil opérationnel, indispensable et reconnu par tous pour le calcul de l'analyse du cycle de vie des bâtiments. Preuve de cet engagement, INIES a récemment dépassé les 5 000 déclarations environnementales, illustrant la mobilisation des fabricants en faveur de la décarbonation du secteur.

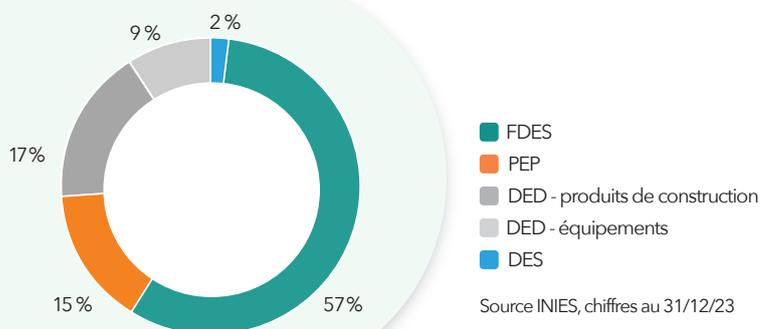
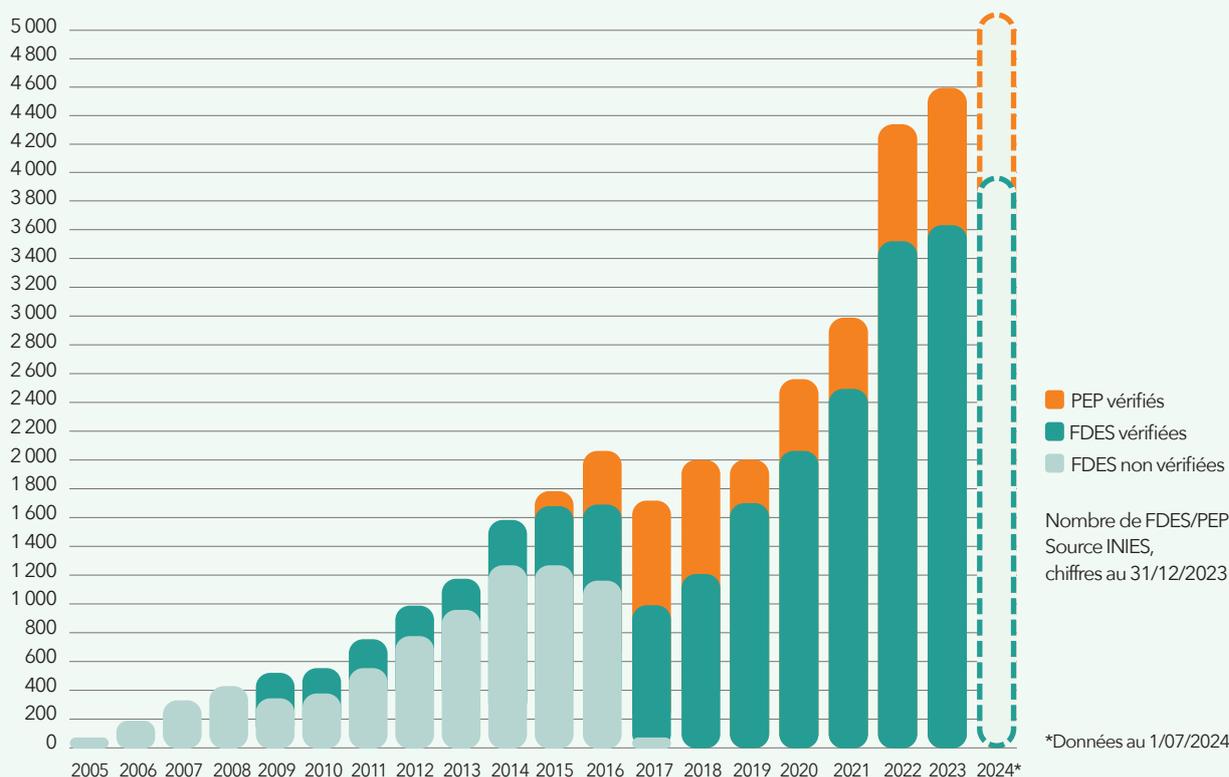
Pour répondre aux défis climatiques et environnementaux actuels et futurs, la base INIES s'engage sur la qualité exemplaire des données qu'elle met à disposition. Cette qualité repose à la fois sur le travail remarquable des vérificateurs des programmes INIES et PEP Ecopassport®, dont le nombre, bien que croissant, reste insuffisant. Nous en sommes conscients et y travaillons, ainsi que sur les contrôles approfondis que nous menons en complément.

Afin d'accompagner le développement du programme INIES et mener à bien nos missions, nous avons continué de renforcer nos moyens et de structurer notre gouvernance et nos travaux avec la mise en place de plusieurs groupes de travail. Parmi ceux-ci, celui consacré au webservice a permis d'autoriser de nouveaux usages des données, notamment par les distributeurs dans le cadre de l'affichage environnemental des données. Des travaux sont également en cours sur le réemploi. Quant au groupe de travail dédié à l'international, il suit les travaux menés au sein de l'association européenne Ecoplatform et étudie des processus de reconnaissance mutuelle avec d'autres programmes européens.

Pour autant, INIES se doit de continuer à évoluer et s'adapter. En effet, les responsabilités qui incombent à la base INIES pour soutenir la montée en puissance de la RE2020 et les évolutions réglementaires, notamment la mise en œuvre du nouveau règlement européen sur les produits de construction, nous incitent à envisager à réfléchir sur l'organisation de notre activité, en concertation avec les pouvoirs publics. Des travaux sont en cours pour préparer ces changements majeurs, avec pour objectif de les mettre en œuvre début 2025.

## INIES, toujours plus de données, l'effet RE2020

### Évolution des FDES et PEP disponibles dans INIES



“ INIES : une aventure de 20 ans qui a commencé par des travaux de normalisation à la fin du siècle dernier ! Pour les fabricants de produits de construction, c'est une course longue distance avec des pionniers, des « un-peu-moins » en avance mais finalement un engagement tellement énorme que je suis fière de les représenter. ”

Caroline LESTOURNELLE (AIMCC)

#### Au 31/12/2023, la base INIES comptait 6 324 données dont :

- 3 630 FDES représentant 157 143 références commerciales
- 961 PEP représentant 35 225 références produits
- 1 628 DED dont 1 080 produits de construction et 548 équipements
- 105 données conventionnelles dont 33 lots forfaitaires et 72 données conventionnelles de services (DES).

## Focus sur les données spécifiques

Les déclarations environnementales spécifiques (FDES et PEP) sont vérifiées par une tierce partie indépendante habilitée par les programmes de vérification INIES et PEP Ecopassport®. Ces programmes ont conventionné avec l'Etat et gèrent les procédures de vérification et de mise à disposition des déclarations environnementales dans la base.

### Les déclarations peuvent être de deux types :

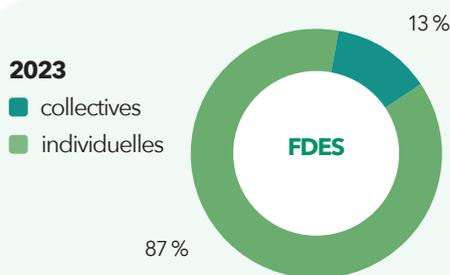
- Individuelles : réalisées par un fabricant pour un produit ou une gamme de produits similaires,
- Collectives : réalisées par plusieurs fabricants, regroupés dans un organisme ou non, pour un produit type.

En 2024, le nombre de déclarations environnementales continue d'augmenter malgré l'archivage de nombreuses FDES au format NF EN15804+A1 arrivées en fin de validité. La RE2020 reste le levier majeur d'incitation à la production de FDES et de PEP.

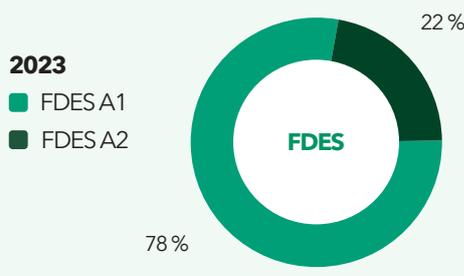
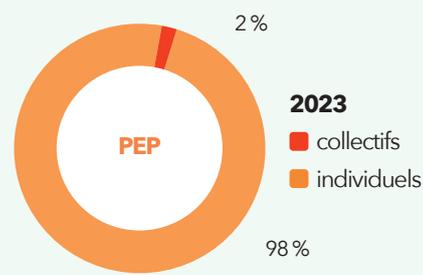
Comme le montrent les graphiques suivants, la migration vers la norme NF EN15804+A2 et le référentiel PEP PCR édition 4 a commencé en 2023 et va s'accélérer en 2024 et 2025.

“ INIES a passé le cap des 5 000 déclarations environnementales le 11 juin 2024 ! Un doublement en trois ans et demi. Merci aux plus de 500 déclarants qui produisent ces données et aux 43 vérificateurs qui contribuent à leur qualité. Que de chemin parcouru depuis 20 ans. INIES apporte les services répondant aux besoins des utilisateurs pour la RE2020, les bilans GES et l'économie circulaire. Depuis 2004, plus de 70 personnes ont œuvré à la gouvernance d'INIES, ont contribué à son succès et lui ont permis de s'adapter aux évolutions réglementaires et normatives. Gageons qu'INIES saura se renouveler pour répondre en particulier aux exigences du nouveau règlement européen des produits de construction. Bon anniversaire à INIES ! ”

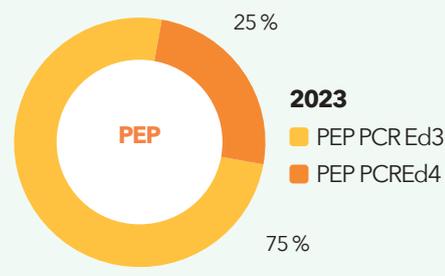
Philippe Léonardon (ADEME)



Source INIES, chiffres au 31/12/2023



Source INIES, chiffres au 31/12/2023



Au 31 décembre 2023, la base INIES compte 450 organismes déclarants de FDES (+29%) et 66 organismes déclarants (+29%) de PEP. Cette nouvelle forte croissance du nombre de déclarants témoigne de l'ampleur prise par la réalisation des déclarations environnementales pour bien accompagner les acteurs en charge de l'application de la RE2020 à leurs bâtiments.

## Focus biosourcés dans INIES

Les produits biosourcés, d'origine végétale ou animale, sont présents dans la Base INIES. On y retrouve des FDES pour une large gamme de produits biosourcés : des isolants (laines de fibres végétales ou animales, ouate de cellulose, etc.) ainsi que des bétons (de chanvre, de bois) et divers produits en bois massif ou reconstitué. Au 31 décembre 2023, **446 FDES** (12% des FDES) de produits biosourcés [dont 378 issus du bois et 68 issus d'une autre matière], sont disponibles sur INIES. Elles représentent 28 328 références commerciales et sont en constante augmentation.



## Données par famille de produits

Nomenclature	31/12/2023		
	Nombre de FDES	Nombre de références commerciales	Nombre de valeurs par défaut (DED)
Voirie / réseaux divers (y compris réseaux intérieurs) et aménagements extérieurs de la parcelle	133	2 290	165
Structure/Maçonnerie/Gros œuvre /Charpente	439	39 655	225
Façades	250	9 256	62
Couverture/Etanchéité	78	1 160	61
Menuiseries intérieures et extérieures/Fermetures	287	42 314	116
Isolation	1 331	3 971	173
Cloisonnement/Plafonds suspendus	457	4 574	69
Revêtements des sols et murs/Peintures/Produits de décoration	455	40 678	127
Produits de préparation et de mise en œuvre	109	742	41
Equipements sanitaires et salles d'eau	38	4 673	37
Panneaux sandwich agroalimentaire	15	76	0
Autres*	27	7 724	4
<b>TOTAL*</b>	<b>3 619</b>	<b>157 113**</b>	<b>1 080</b>

\* 11 FDES sont classées dans la nomenclature EEE

\*\* Le nombre de références commerciales peut fluctuer fortement compte tenu des mises à jour et archivage de FDES

Les PEP par famille d'équipements disponibles dans INIES	31/12/2023	
	Nombre de PEP	Nombre de valeurs par défaut (DED)
Appareillage d'installation pour les réseaux d'énergie électrique et de communication (≤ 63 Ampères)	497	100
Fils et câbles	43	44
Sécurité des personnes et contrôle d'accès	21	12
Sécurité du bâtiment	56	23
Équipements de génie climatique	275	264
Production locale d'énergie	30	22
Matériel d'éclairage	2	66
Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	1	0
Autres	36	17
<b>TOTAL</b>	<b>961</b>	<b>548</b>



## Focus sur la **qualité des données**

**La qualité des données mises à disposition dans la base INIES est l'une de nos priorités.**

La vérification par tierce partie indépendante, réalisée par des vérificateurs habilités est le dispositif central de contrôle de la conformité des données déclarées dans la base. Cette vérification réalisée par contrôle documentaire permet aussi de s'assurer de la plausibilité des valeurs déclarées.

Conscient que la vérification est un exercice complexe et que les vérificateurs restent des humains, le programme INIES a mis en place des mesures complémentaires. Un robot de contrôle est ainsi appliqué sur toutes les FDES avant leur mise en ligne et indique aux déclarants les corrections à réaliser avant de procéder à leur dépôt. Ensuite, près de 50% des déclarations (l'exigence de l'Etat est de 20%) font l'objet d'un contrôle technique par l'administrateur de la base notamment pour éviter les écarts entre les documents vérifiés et les informations saisies.

Enfin, comme prévu par la réglementation, au moins 5% des déclarations vérifiées sur une année font l'objet d'un contrôle approfondi réalisé par des vérificateurs.

En complément, les programmes de déclaration ont mis en place une procédure de remontée de présomptions d'anomalie. Tout un chacun peut adresser aux programmes une liste d'anomalies présumées identifiées sur des FDES ou des PEP. Sollicités par les programmes, les déclarants concernés doivent alors justifier et conforter les données ou bien les corriger et mettre à jour leurs déclarations.

Dans le respect de la confidentialité de chacun, les programmes de déclaration offrent donc un service essentiel de médiation entre déclarants ou entre déclarants et utilisateurs afin de maintenir la confiance dans les données déclarées, garantir la bonne application de la réglementation et faciliter la transition écologique.

## Focus sur les **configurateurs**

Comme dans beaucoup d'autres secteurs, après une première génération d'apprentissage sur la réalisation des déclarations environnementales, la production des déclarations environnementales prend le chemin de la massification et de l'automatisation afin de répondre à la demande croissante du marché. De nombreux acteurs s'orientent désormais dans le développement de configurateurs pour générer des FDES toujours plus nombreuses et plus adaptées aux différentes opérations.

*“ QUALITEL est fier de participer depuis près de 20 ans à l'expansion de la base INIES, tant en termes de quantité que de qualité et d'usage des déclarations environnementales. Et ce travail collectif continue avec un objectif commun de faire progresser l'évaluation environnementale des bâtiments et de réduire leur empreinte sur l'environnement. ”*

*Lucile Berliat et Antoine Desbarrières  
(Association QUALITEL)*

La vérification de ces outils et des déclarations générées est un vrai challenge pour les programmes et les vérificateurs. En 2023, le programme INIES a adopté une nouvelle procédure de vérification et d'enregistrement des configurateurs dans la base INIES. En accord avec les services de l'Etat, le programme INIES a proposé de fusionner les procédures INIES et RE2020 concernant la validation des configurateurs. Les déclarants peuvent donc en une seule procédure être reconnus par INIES et être validés pour les calculs RE2020.

Avec la mise en oeuvre du nouveau règlement sur les produits de construction, ces outils vont très probablement se multiplier. INIES anticipe et aide le marché à se préparer à ce défi.

## Liste des **configurateurs** enregistrés au programme INIES et valides pour la RE2020

 <p>Société Professionnelle des Armaturiers. Réalisation et l'édition de fiches individuelles ou de chantier pour les armatures sur plan fabriquées par les adhérents de l'APA</p>	 <p>Il a été développé par le CERIB, le Centre d'Etudes et de Recherches de l'Industrie du Béton pour les murs à coffrage intégré (MCI), les prédalles en béton armé et précontraint, les dalles alvéolées, les poteaux en béton armé et les poutres en béton précontraint <a href="http://environnement-ib.com">environnement-ib.com</a></p>
 <p>Ce configurateur de FDES donne accès à toutes les déclarations environnementales des isolants en laines minérales URSA France <a href="http://www.bankiz-fdes.fr">www.bankiz-fdes.fr</a></p>	 <p>Configurateur de FDES des panneaux à claire voie LINEA : choix du modèle, de l'essence de bois et de la finition.</p>
 <p>Il a été lancé en novembre 2011 par le SNBPE, le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi. Cet outil calcule les impacts environnementaux des bétons prêts à l'emploi (BPE). <a href="http://snbpe.org/developpement_durable/calcullette">snbpe.org/developpement_durable/calcullette</a></p>	 <p>Gamme d'éléments préfabriqués en béton armé (planchers, poteaux, poutres, voiles, façades, escaliers...).</p>
 <p><a href="http://3b.apsivi.com">3b.apsivi.com</a> – L'accès est restreint à 3Béton</p>	 <p>Parois en blocs de terre comprimé et les enduits de finition en terre crue ou stabilisée.</p>
 <p><a href="http://bsm.apsivi.com">bsm.apsivi.com</a> – L'accès est restreint à BSM</p>	 <p>Produit du système Mathis AZURTEC®. La gamme AZURTEC® regroupe des produits de structure qui sont des éléments de construction préfabriqués en bois se présentant sous la forme de Plancher Nervuré ou de Mur Nervuré.</p>
 <p>Configurateurs de FDES de menuiseries en profilés aluminium (garde-corps, cloisons, fenêtres, portes, brise-soleil, véranda etc.)</p>	 <p>Permet d'éditer des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) vérifiées qui concernent les parties d'ouvrages réalisées en béton HOFFMANN dans le cadre de projets de construction <a href="http://calculateurco2.ciments-hoffmann.fr">calculateurco2.ciments-hoffmann.fr</a></p>
 <p>DE-baie est un configurateur proposé par les organisations professionnelles françaises des produits et équipements de la baie <a href="http://de-baie.fr">de-baie.fr</a></p>	 <p>Configurateur de FDES de chantier qui concerne des menuiseries intérieures ; blocs-portes techniques, blocs-portes vitrés, blocs-portes de communication, châssis vitrés avec ou sans performance de résistance au feu.</p>
 <p>Il a été développé et édité par le centre technique FCBA, Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement <a href="http://de-bois.fr">de-bois.fr</a></p>	 <p>A été développé par ConstruirAcier, le CTICM et l'Enveloppe Métallique du Bâtiment. Il permet de calculer et d'obtenir des profils environnementaux personnalisés de produits et systèmes de construction en acier <a href="http://save-construction.com">save-construction.com</a></p>
 <p>Il est proposé par la FNB, la Fédération Nationale du Bois. Il permet d'évaluer la performance environnementale des produits de construction en bois de France c'est à dire issu d'une forêt française et transformé en France <a href="http://de-boisdefrance.fr">de-boisdefrance.fr</a></p>	 <p>Le configurateur pour béton prêt à l'emploi de Vicat est accessible uniquement en interne de Vicat. Vicat : groupe cimentier international et multi local <a href="http://vicat.fr">vicat.fr</a></p>
 <p>Le configurateur MONA permet de qualifier environnementalement les bétons mis en œuvre par VINCI Construction en France et Monaco, issus notamment des partenariats EXEGY et des centrales chantiers. Ce configurateur est utilisé en interne de Vinci Construction.</p>	

## Nouveaux usages des données d'INIES

En 2023, la base INIES a poursuivi son examen des demandes d'accès au webservice INIES et a autorisé de nouveaux usages des données. Ainsi l'utilisation des déclarations environnementales pour un affichage des données issues des FDES ou des PEP sur les plateformes de négoce et distribution a été permise à la condition de bien associer les déclarations environnementales aux bons produits et ne pas modifier les valeurs déclarées.

La base INIES a aussi commencé à travailler sur un guide de bonnes pratiques en matière d'utilisation des déclarations environnementales pour calculer les impacts environnementaux du réemploi pour différents scénarios d'usage.

“ En tant que membre fondateur en 2004 aux côtés de l'ADEME, l'AIMCC et de la DHUP, le CSTB a pu observer une expansion remarquable de la base INIES, désormais l'une des plus fournies en Europe en termes de déclarations environnementales FDES et PEP. Ce succès reflète l'engagement de toute la chaîne de valeur du secteur, et le CSTB est fier d'avoir contribué au lancement et au développement de cette démarche. Aujourd'hui, INIES est un outil essentiel pour évaluer et décarboner le secteur. Ses données permettent l'application de la RE 2020 pour les bâtiments neufs, sont exploitées pour l'aménagement urbain et facilitent la rénovation bas carbone. La base est également animée par de nouveaux enjeux liés à l'économie circulaire et commence à les intégrer progressivement. Dans le cadre de la gouvernance INIES, le CSTB continuera à œuvrer avec ses partenaires pour la qualité et le développement de la base, afin de répondre aux nouveaux besoins du marché et de construire un avenir plus durable. ”

Pierre Ravel (CSTB)

## Le webservice commence sa mue !

L'API du webservice INIES, qui était une API SOAP commence sa migration vers le format REST. Au second semestre 2024, il deviendra possible de récupérer les données d'INIES sous forme de fichiers json. Le format actuel d'export des données d'INIES disparaîtra après une période de coexistence des deux formats. Ce changement sera accompagné de la mise en place d'une plateforme d'aide à l'utilisation de l'API qui remplacera le mode d'emploi « papier » actuel.

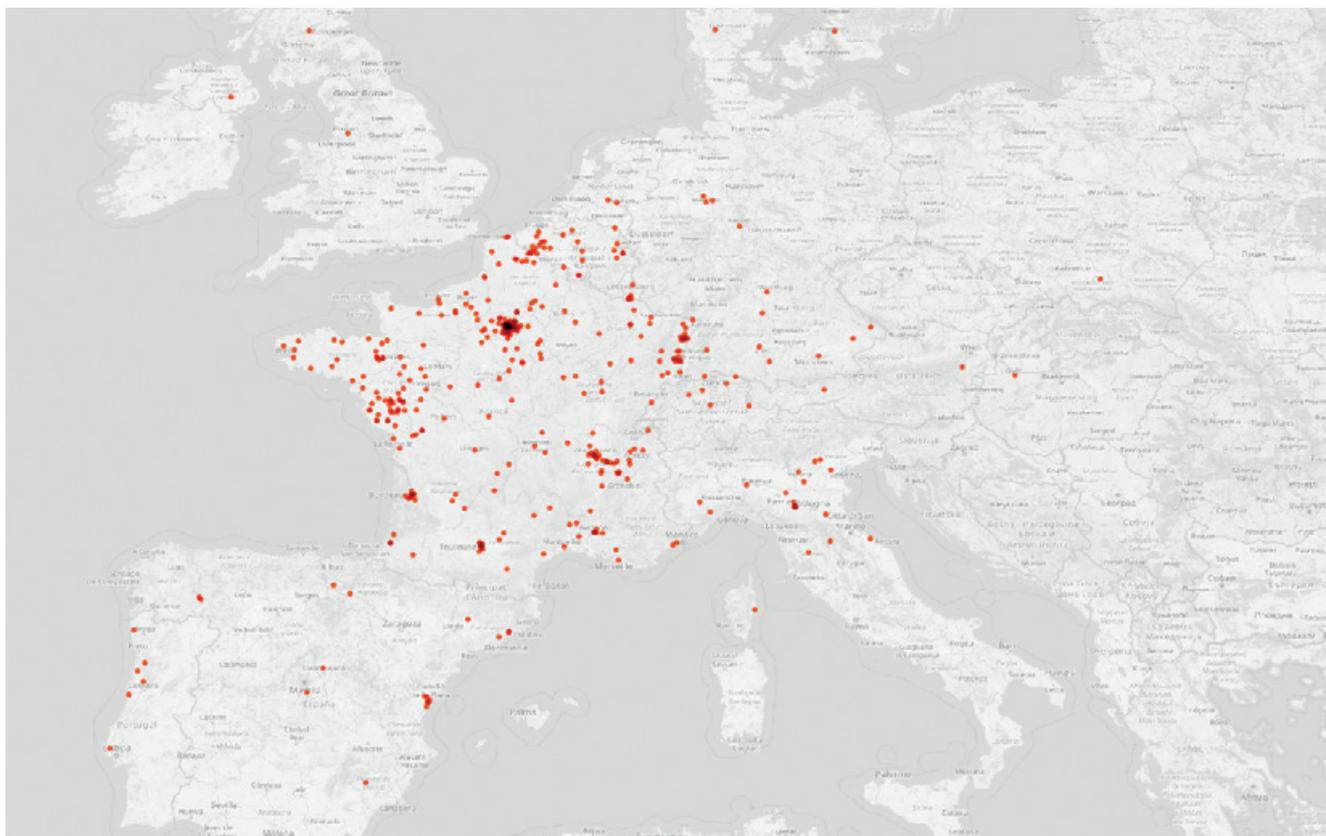
## Le comité technique INIES fait évoluer la nomenclature et propose des évolutions des unités fonctionnelles

La réalisation de déclarations environnementales touche de plus en plus de produits et concernent également de nouvelles familles de produits. Par ailleurs, la nomenclature des produits doit s'adapter régulièrement aux innovations et aux souhaits des déclarants et des utilisateurs pour faciliter l'utilisation des données. Les programmes INIES et PEP Ecopassport® ont donc demandé à la DHUP qu'elle leur confie la gestion des annexes de la réglementation sur les déclarations environnementales portant sur la nomenclature et le choix des unités fonctionnelles et déclarées.

Le Comité Technique INIES souhaite ainsi allier la souplesse de la base INIES à la conformité continue avec la réglementation. Une nouvelle nomenclature associée à des unités fonctionnelles et déclarées, ainsi que des exemples de rédaction d'unités fonctionnelles et déclarées pour chaque famille de produits devraient être publiés au second semestre 2024.



### Un programme ouvert à l'international



*Origine géographique des déclarants du programme INIES - mai 2024*

Le programme INIES accueille de nombreux déclarants européens. La RE2020 a multiplié le nombre de déclarants internationaux désireux s'enregistrer au programme INIES et publier leurs FDES sur la base.

### Des reconnaissances mutuelles en négociation

Plus de vingt programmes de déclarations environnementales de produits de construction officient partout en Europe. Si tous ces programmes s'appuient sur un tronc commun (la norme EN15804+A2), la plupart ont également des exigences en propre. Ainsi, pour faire appliquer la réglementation française, le programme INIES impose des exigences nationales que les autres programmes européens ne reprennent pas forcément. Une déclaration faite dans un programme (souvent national) n'est donc pas forcément reconnue par un autre programme. Un vrai casse-tête pour les acteurs concernés. Le programme INIES a donc souhaité aider ces déclarants en négociant des accords de reconnaissance mutuelle avec trois programmes européens : IBU pour l'Allemagne, DAPCons pour l'Espagne et BauEPD pour l'Autriche. Il s'agit dans un premier temps de reconnaître la qualité des vérifications réalisées de part et d'autre, d'identifier les différences d'exigences entre programmes, d'étoffer le panel de vérificateurs communs et permettre aux déclarants de préparer des documents qui s'adaptent plus facilement à chacun des programmes. Cet important travail nécessite de partager nos règles de fonctionnement et de disposer de tous nos référentiels techniques et administratifs en anglais. Une étape importante a été la traduction du complément national NF EN15804+A2/CN, maintenant disponible en anglais.

## Le règlement du programme INIES

Le règlement du programme INIES capitalise l'ensemble des règles et décisions prises par le COPIL afin de les rendre accessibles aux déclarants, réalisateurs de FDES et vérificateurs. Cela concerne par exemple les clarifications de règles et le partage des bonnes pratiques pour la réalisation et la vérification des déclarations.

Depuis novembre 2022, les FDES doivent être élaborées en suivant le nouveau règlement du programme INIES qui se base désormais sur la norme Européenne NF EN15804+A2 et son complément national NF EN15804+A2/CN. Le règlement du programme a été mis à jour et enrichi à trois reprises en 2023. Un journal des mises à jour est à disposition avec le règlement sur le site internet afin de faciliter l'identification des nouveautés par l'ensemble des parties intéressées.

Le programme répond ainsi à la demande des déclarants et des vérificateurs de disposer d'un document centralisant et capitalisant l'ensemble des décisions prises sur le règlement du programme.

## Le programme PEP Ecopassport® : les nouveautés

### Finalisation de la mise à jour des PSR

Dans la continuité des évolutions, 17 PSR ont été mis à jour et mis à disposition par le Programme. Cette dernière session de révision a également été l'occasion d'harmoniser les PSR, notamment sur le sujet du traitement des taux de chute. Le Programme dispose de 19 PSR et d'autres demandes de création dont un PSR sur la sécurisation des accès ou de modifications ont d'ores et déjà été transmises pour un traitement en 2024.

### Création d'une FAQ technique pour compléter / préciser le PCRed4

Le monde de la déclaration environnementale est toujours en mouvement. Le Programme PEP traite régulièrement des questions, des retours d'expérience des vérificateurs. Ainsi une liste de questions a été traitée tout au long de 2023 par le COTEC de PEP, cette FAQ technique, jointe au PCR ed4 vient ainsi préciser, compléter les règles du PCRed4.

A noter, PEP est également membre d'Eco Platform où des règles harmonisées avec d'autres programmes opérateurs peuvent être adoptées, ces règles ne pouvant pas toujours attendre une nouvelle édition de PCR pour être appliquées, elles seront intégrées dans la FAQ.

### Mise à disposition de données environnementales à la référence produit pour les équipements du génie climatique.

Dans le secteur des équipements du génie climatique, la plupart des produits sont sous forme de gammes. Un PEP est réalisé sur le produit de milieu de gamme et des règles d'extrapolation permettent d'obtenir les données environnementales des autres produits de la gamme. Une procédure (AP0024) permet à présent de générer les XML issus des fichiers d'extrapolation et de les envoyer en masse sur la Base PEP. Ils sont ensuite joints à chaque PEP concerné, y compris pour compléter des PEP déjà enregistrés. Cette procédure a été mise à jour en 2023 afin de rappeler les bonnes pratiques et de s'assurer de la conformité des données avec les attendus de la Base Inies.

### Développement d'une API pour les déclarants

La base de données de déclarations environnementales du programme PEP Ecopassport® s'enrichit avec des fonctionnalités qui permet aux déclarants de gagner du temps dans l'envoi sur la base PEP et/ou sur la base INIES.

Ainsi en 2023, un groupe de travail a été dédié au développement et aux tests d'une API dédiée aux déclarants. Que ce soit pour importer leur PEP ou pour les envoyer en enregistrement (création ou MAJ), PEP a mis à disposition des déclarants les informations nécessaires pour permettre une mise à jour ou une adaptation de leurs outils internes.

D'autres fonctionnalités sont d'ores et déjà à l'étude et concernent notamment le renforcement des contrôles lors de l'enregistrement des déclarations environnementales.



### Les accords d'usage et les reconnaissances mutuelles

PEP a invité d'autres programmes opérateurs à partager ses règles (PCR / PSR) pour les secteurs des Equipements Electriques Electroniques, y compris HVAC afin d'accompagner les industriels sur leurs marchés et éviter une multiplicité de règles selon les régions (Europe / international). Ainsi les premiers accords ont pu être proposés fin 2023 pour une signature en 2024. Par ailleurs, PEP Ecopassport® a finalisé en 2023 la signature d'une reconnaissance mutuelle avec son homologue norvégien, EPD Norge, sur les « Fils et les câbles » (PSR0001). Ce travail a pu être mené grâce à l'implication des représentants de ce secteur au sein de PEP Ecopassport® qui ont analysé les écarts entre les 2 programmes et proposé les modes opératoires de cette mutuelle reconnaissance sur ces produits. Cette première étape a été l'occasion de penser un peu plus largement les échanges entre PEP Ecopassport® et les programmes opérateurs, aussi des échanges sur des accords de mutuelles reconnaissances sont en cours depuis plusieurs mois.

### Ils utilisent les **données d'INIES** pour calculer la performance environnementale de leurs projets

#### Les usagers du webservice

Les nouveaux usages autorisés par le webservice ont permis de répondre à une demande toujours plus forte de données environnementales de qualité. Plus de 40 sociétés accèdent aujourd'hui au webservice et alimentent des milliers d'utilisateurs de leurs outils.

Liste des abonnés	
ACIEO	FISA
ACORUS	GRAITEC
AGLO	GREENLY
AREP	IGNES
AMOES	IZUBA
BASTIDE BONDOUX	KOMPOZITE
BBS SLAMA	NOBATEK/INEF4
BOUYGUES IDF	NOOCO
CARBONE 4	ONE CLICK LCA
CITIZEN IMPACT	PERRENOUD
COMBO SOLUTIONS	SAMI
CSTB	SEQENS
DIM CONSTRUCTION	SMAC
DRUANTIA	SNI-CDC HABITAT
EDIFYCAD-EOSPHERE	SOPREMA ENTREPRISES
EIFFAGE	SUSTAIN ECHO
ENGIE	VINCI CONSTRUCTION
EODD	TIME TO BEMM
ETAMINE	WECOUNT
FFB BÂTIMENT	ZEFECO

“ Que de chemin parcouru pendant ces 20 années : lorsqu'on compare les premières ACV, où l'on peinait à trouver des données environnementales, avec les ACV menées aujourd'hui dans le cadre de la RE2020 (pionnière mondiale des réglementations carbone) on peut tous être très fiers des immenses progrès accomplis, et Syntec-Ingénierie est ravie de contribuer à ces travaux aux cotés des partenaires de la filière. De nouveaux défis nous attendent pour favoriser cette transition environnementale au sein de la filière : restons mobilisés pour y répondre ! ”

Coralie Balère et Yoann Richard  
(Syntec-Ingénierie)

### L'utilisation des **données d'INIES** dans la RE2020, ce que nous enseigne l'observatoire **OPEE**

L'Observatoire de la Performance Energétique et Environnementale (OPEE) (<https://re-batiment2020.cstb.fr/opee/>) fournit des informations importantes sur l'utilisation des données d'INIES. Les modélisateurs des ACV de bâtiments de logements collectifs sont les plus gros utilisateurs de données d'INIES, FDES, PEP ou DED. La possibilité d'utiliser les lots forfaitaires pour les lots techniques freine clairement l'utilisation des PEP (30 à 40 FDES par bâtiment en moyenne pour moins de 5 PEP). Les DED restent le premier type de données utilisées notamment pour les bâtiments tertiaires. Enfin, l'observatoire montre que l'usage de données issues de configurateurs, ne transitant pas par INIES, reste aujourd'hui faible (1 à 2 données par bâtiment modélisé en moyenne).

## Ils se sont engagés !

### Appel à accompagnement #faistaFDES #faistonPEP

L'Alliance HQE-GBC, avec le soutien financier de l'ADEME, organise depuis 2019, des appels à accompagnement, appelés #FaistaFDES #FaistonPEP. L'objectif est d'encourager la création de nouvelles déclarations environnementales collectives. Les objectifs de ces aides sont de :

- Mobiliser les fabricants des familles de produits et d'équipements qui ne sont pas encore engagés dans la production de déclarations environnementales ;
- Produire de nouvelles déclarations environnementales pour les familles de produit non couvertes ;
- Répondre aux besoins des maîtres d'ouvrages et des maîtres d'œuvre qui souhaitent utiliser des données spécifiques pour réaliser leurs ACV bâtiment.

Un troisième et dernier appel à accompagnement a été lancé en novembre 2022 et est toujours en cours. Il permet la réalisation de FDES et PEP collectifs, mais également de configurateurs ou encore d'outils d'extrapolation des données afin de faciliter l'usage des données spécifiques pour les différents acteurs.

TYPE	NOM DU PROJET	ORGANISME PORTEUR
FDES	Microstations d'épuration	APMS
FDES	SEL Système Polyuréthane mono-composant Bi-composant	CFSE
FDES	SEL Système Polyurée Bi-composant	CFSE
FDES	SEL Système PU-Bitume	CSFE
FDES	SEL Acrylique	CFSE
FDES	Portails métalliques	ACTIBAIE
PEP	Motorisation de protections mobiles	ACTIBAIE / INIES
PEP	PAC avec fluide frigorigène à très faible PRP pour le chauffage des logements collectifs et des bâtiments tertiaires	ATITA
PEP	Chaudières biomasse pour le chauffage des logements collectifs et des bâtiments tertiaires	ATITA
PEP	Pompes à chaleur hybrides double service pour la maison individuelle	ATITA
CONFIGURATEUR	Roches ornementales et de construction	CTMNC
EXTRAPOLATION	PEP collectifs du génie climatique	ATITA

## Les données manquantes dans INIES en juin 2024

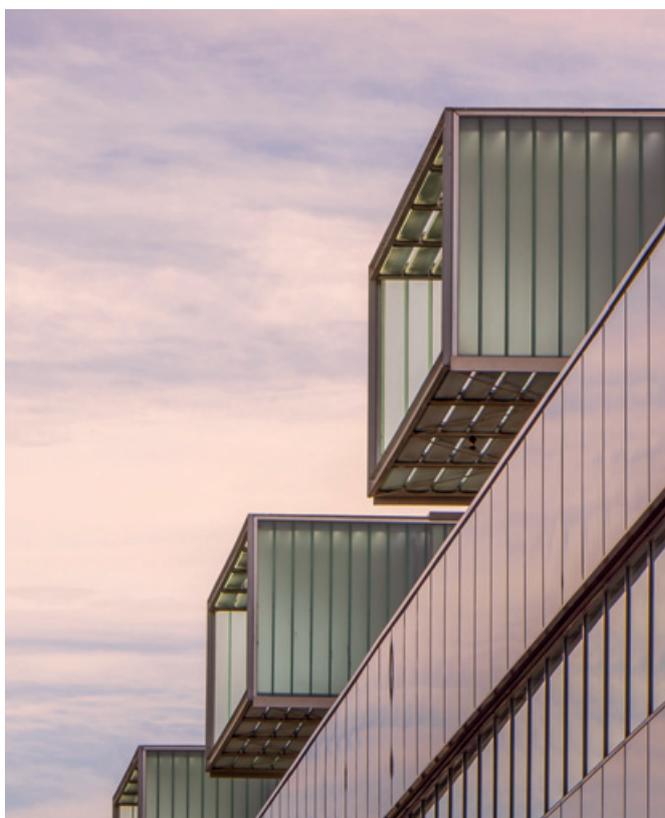
Depuis bientôt 20 ans, la base INIES accueille toujours plus de déclarations environnementales. Cependant pour la RE2020, comme le démontrent les données de l'OPEE, certaines données manquent encore à l'appel. Afin d'encourager les fabricants à fournir les déclarations environnementales de leurs produits, la base INIES publie une liste des familles de produits et d'équipements pour lesquelles les déclarations sont manquantes (absence ou manque de choix). Cette année encore, nous avons demandé aux utilisateurs de la base de nous aider à construire cette liste non exhaustive.

## Produits de construction et décoration

Famille de produits	Liste de produits
Voirie / réseaux divers (y compris réseaux intérieurs) et aménagements extérieurs de la parcelle	Revêtements en bitume, clôtures grillagées, produits de plomberie, graviers (pour revêtements de sols ou de toiture terrasse), réseaux extérieurs (tuyaux, vannes...), cuves, réservoirs, tubes aérauliques, colonnes sèches, sprinklages, séparateurs hydrocarbures, bornes incendie, béton désactivé, revêtement stabilisé, produits pour installations de rétention et infiltration d'eau, avaloirs en fonte, caniveaux à grilles en acier galvanisé
Structure / maçonnerie / gros œuvre / charpente	Murs en pierre naturelle, prédalles béton (déclarations individuelles), prémurs non isolés
Façades	Façades et murs rideaux (dont triple vitrage, et notamment murs rideaux en bois), bardage verre émaillé, bardage aluminium, ossatures de bardage, coussins ETFE pour verrières
Couverture/étanchéité	Grilles anti-feuilles, entrées d'eau, chatières grillagées, systèmes d'arrosage automatique
Menuiseries intérieures et extérieures / fermetures	Profils aluminium pour menuiseries, menuiseries triple vitrage, portes coulissantes en acier, portes tambour, portes métalliques, chambranles en bois, champlats en bois, faux-plafonds métalliques à effet miroir
Isolation	Lattis métalliques pour flocage, écrans acoustiques métalliques, masses pour isolation acoustique
Cloisonnement / plafonds-suspendus	Cloisons métalliques pleines ou grillagées, produits pour salles blanches, grilles métalliques pour ventilation
Revêtements des sols et murs / peintures / produits de décoration	Carrelages (dont déclaration collective), Systèmes de carrelage à pose sur plots, quart de rond (PVC, acier inoxydable), cornière (PVC, aluminium, acier inoxydable)
Produits de préparation et de mise en œuvre	Tasseaux de bois, bandes et cordons acoustiques
Équipements sanitaires et salle d'eau	Salles de bains préfabriquées, compteurs volumétriques, toilettes sèches, sols PVC spécifiques pour aménagement des douches
Autres ou applications diverses	Matériau Terrazzo/Granito (sols, produits de salle de bains et cuisines...), produits en acier inoxydable, équipements intérieurs des placards, petits mobiliers, plans de travail, caillebotis PVC, échelles droites, pare vue en bois, coffres cache nourrice en bois

## Équipements

Famille de produits	Liste de produits
Appareillage d'installation pour les réseaux d'énergie électrique et de communication (= 63 Ampères)	Tableaux divisionnaires (et équipements inclus), compteurs
Production locale d'énergie	Supports de fixation des modules PV, optimiseurs PV, modules PV
Autres	Onduleurs, micro-onduleurs, ascenseurs, escaliers mécaniques, tapis roulants mécanisés (travelators)
Equipements de génie climatique	Echangeurs (type RCU), CTA, Centrales de désenfumage, PAC air/eau (puissance > 60 kW avec un fluide frigo ayant un GWP <150), PAC Eau/Eau (avec un fluide frigo ayant un GWP < 150), groupes de froid eau/eau, ballon de stockage ECS, ballons thermodynamiques, compteurs thermiques, émetteurs (dont fiches collectives), gaines aérauliques rectangulaires en acier, pompes hydrauliques (autres que circulateurs pour maisons individuelles)
Fils et câbles	Câbles (par nombre de fils, par diamètre des fils...), câble solaire PV, câbles et cordons chauffants
Sécurité du bâtiment	Groupes électrogènes
Matériel d'éclairage	Luminaires, éclairage LED
Sécurité des personnes et contrôle d'accès	Caméras de surveillance, portes automatiques d'embarquement, bornes de contrôle automatique des billets (CAB), tourniquets, barrières, postes d'inspection et de filtration des personnes...





**Contacts**

Jacques CHEVALIER, Aurélie LEVASSEUR  
Alliance HQE-GBC

4, avenue du Recteur Poincaré  
75016 Paris

Mail : [inies@hqegbc.org](mailto:inies@hqegbc.org)

[www.inies.fr](http://www.inies.fr)